AR Prefecture

005-210501078-20221020-59A_2022-BF
Reçu le 25/10/2022
Publié le 25/10/2022

05107	COMMUNE DE PUY ST ANDRE - BUDGET COMMUNAL 20300	DM 2022
Code INSEE	COMMUNE- BUDGET PRINCIPAL	n°59-2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DUConseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Nombre de membres en exercice	10
Nombre de membres présents	08
Nombre de suffrages exprimés	09
VOTES : Contre 0	Pour 09
Date de convocation :	12/10/2022

L'an deux mil vingt deux, le 20/10/2022, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Estelle ARNAUD, Maire.

Objet : Vu la délibération n° 10-2022 approuvant le budget primitif 2022 en date du 7 avril 2022,il est nécessaire de réajuster certains crédits,

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 202 : Frais études, élaboration, modif et révisions doc d'urbanisme		4 000.00 €
D 2051 : Concessions, droits similaires		6 200.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles		10 200.00 €
D 2111-81 : Acquisition de terrains	4 000.00 €	
D 2182-88 : Acquisition de matériel	6 350.00 €	
D 2188-145 : Economie d'énergie		5 000.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	10 350.00 €	5 000.00 €
D 2313-130 : Réhabilitation d'un batiment com	5 000.00 €	
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	5 000.00 €	
D 275 : Dépôts et cautions versées		150.00 €
TOTAL D 27 : Autres immos financières		150.00 €

Signataires :

ARNAUD Estelle	
BUISSON Basile	
CAMUS Michel	
CHARDRONNET Luc	
JALADE Véronique	
KOLLER Pascale	
LEROY Pierre	
POINSONNET Bertrand	
PROUVE Alain	
SENNERY Pierre	

Certifié exécutoire par Estelle ARNAUD, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le . 25/10/2022.
25/10/2022

A PUY SAINT ANDRE, le 20/10/2022.

ont signé les membres présents

MAIRIE DE PUY ST ANDRE (Hautes-Alpes)